

États financiers du

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 17 août 2026

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie (note 4)	76 521 764 \$	41 891 167 \$
Trésorerie soumise à restrictions (note 2)	290 000	290 000
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	174 584 023	123 934 510
Intérêts et dividendes à recevoir	245 685	161 555
Autres débiteurs	204 719	151 615
Souscriptions à recevoir	260 974	320 698
Charges payées d'avance	24 394	13 531
Débiteurs liés aux placements vendus	603 310	711 778
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 7)	66 447	3 497
	<u>252 801 316</u>	<u>167 478 351</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Créditeurs liés aux placements achetés	2 152 942	1 821 870
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	20 575 758	7 344 431
Rémunération au rendement à payer (note 3)	840 641	1 741 511
Autres créditeurs	125 589	235 134
Créditeurs et charges à payer	91 518	138 605
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 7)	44 961	8 325
Frais de gestion à payer (note 3)	157 702	76 658
Rachats à payer	41 358	31 977
	<u>24 030 469</u>	<u>11 398 511</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>228 770 847 \$</u>	<u>156 079 840 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	152 735 167 \$	109 707 834 \$
Catégorie F	59 406 160	36 442 702
Catégorie F (\$ US)	3 882 368	1 015 141
Catégorie G	7 137 191	4 183 590
Catégorie G (\$ US)	89 963	—
Catégorie I	5 519 998	4 730 573
	<u>228 770 847 \$</u>	<u>156 079 840 \$</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)		
Catégorie C	7 073 907	5 617 299
Catégorie F	2 652 506	1 797 240
Catégorie F (\$ US)	178 900	53 966
Catégorie G	342 212	220 630
Catégorie G (\$ US)	6 348	—
Catégorie I	278 696	270 289
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	21,59 \$	19,53 \$
Catégorie F	22,40	20,28
Catégorie F (\$ US)	21,70	18,81
Catégorie G	20,86	18,96
Catégorie G (\$ US)	14,17	—
Catégorie I	19,81	17,50
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	15,28	13,72
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	9,98	—

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

Gestionnaire
NewGen Asset Management Limited

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Produits		
Dividendes	1 849 486 \$	345 299 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	511 985	151 091
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	18 311 759	11 658 899
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	1 718 245	3 948 978
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	26 313	54 968
(Perte nette) profit net réalisé sur les dérivés	(222 737)	119 087
	<u>22 195 051</u>	<u>16 278 322</u>
Charges		
Rémunération au rendement (note 3)	3 063 161	2 326 030
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	1 502 979	867 919
Frais de gestion (note 3)	914 262	353 541
Intérêts et frais d'emprunt	256 700	436 385
Charges d'exploitation	213 773	143 806
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	68 232	64 932
Honoraires d'audit	44 419	34 862
Frais juridiques	39 071	10 016
Retenues d'impôt	—	2 219
	<u>6 102 597</u>	<u>4 239 710</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>16 092 454 \$</u>	<u>12 038 612 \$</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
30 juin 2026	<u>156 079 840 \$</u>	<u>71 273 940 \$</u>	<u>(14 675 387) \$</u>	<u>16 092 454 \$</u>	<u>228 770 847 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2026 se sont chiffrés respectivement à 256 270 \$ et à (256 270) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
30 juin 2025	<u>71 227 469 \$</u>	<u>26 459 196 \$</u>	<u>(5 466 084) \$</u>	<u>12 038 612 \$</u>	<u>104 259 193 \$</u>

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés respectivement à 278 007 \$ et à (278 008) \$.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 092 454 \$	12 038 612 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(18 311 759)	(11 658 899)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(1 718 245)	(3 948 978)
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	(26 313)	(54 968)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(84 130)	59 117
Augmentation des autres débiteurs	(53 104)	(43 633)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(10 863)	9 984
Diminution des débiteurs liés aux placements vendus	108 468	1 326 944
Augmentation (diminution) des créditeurs liés aux placements achetés	331 072	32 961
(Diminution) augmentation de la rémunération au rendement à payer	(900 870)	538 171
(Diminution) augmentation des autres créditeurs	(109 545)	74 337
Diminution des créditeurs et charges à payer	(47 087)	(19 524)
Augmentation des frais de gestion à payer	81 044	35 216
Diminution des intérêts et des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	—	(3 323)
Produit de la vente de placements	318 384 235	194 801 997
Achat de placements	(335 947 416)	(207 451 357)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(22 212 059)	(14 263 343)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	71 077 394	26 122 190
Montant payé au rachat de parts rachetables	(14 409 736)	(5 164 247)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	56 667 658	20 957 943
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	34 455 599	6 694 600
Profit (perte) de change sur la trésorerie	174 998	(34 730)
Trésorerie à l'ouverture de la période	41 891 167	10 432 343
Trésorerie à la clôture de la période	76 521 764 \$	17 092 213 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	11 268 \$	33 652 \$
Intérêts reçus	471 273	187 800
Dividendes versés	68 232	68 255
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 806 069	365 487

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille

Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Bons de souscription australiens				
543 479	Galan Lithium Ltd, 0,65 \$, 6 février 2029	— \$	61 381 \$	0,03
Actions canadiennes				
442 800	La Société de Gestion AGF Limitée	7 260 004	8 926 848	3,90
257 600	Alaris Equity Partners Income	4 643 848	6 156 640	2,69
2 000 000	Allied Critical Metals Inc.	4 119 300	4 320 000	1,89
861 335	Americas Gold & Silver Corp.	6 929 383	5 779 558	2,53
8 400 000	Andina Copper Corp.	7 098 076	9 576 000	4,19
5 990 000	Axo Metals Corp.	4 739 143	4 432 600	1,94
63 900	CAE inc.	2 372 138	2 269 089	0,99
1 038 100	Coveo Solutions Inc.	6 459 793	4 578 021	2,00
484 530	Culico Metals Inc.	156 971	205 925	0,09
51 800	Exchange Income Corp.	3 190 346	6 853 658	3,00
2 000 000	Fireweed Metals Corp.	8 179 687	6 960 000	3,04
91 684	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	7 125 590	6 703 934	2,93
123 800	Groupe Dynamite Inc.	7 816 093	6 628 252	2,90
3 232 800	HelioStar Metals Ltd.	3 769 314	5 754 384	2,52
1 039 126	Highlander Silver Corp.	5 273 638	6 920 579	3,03
500 000	Journey Energy Inc.	3 234 500	2 045 000	0,89
200 000	Max Power Mining Corp.	465 440	442 000	0,19
194 700	MDA Space Ltd.	8 951 766	11 397 738	4,98
2 629 700	Nevgold Corp.	2 398 384	5 469 776	2,39
180 000	NFI Group Inc.	3 661 053	4 287 600	1,87
3 400 000	Omai Gold Mines Corp.	3 677 772	7 514 000	3,28
1 800 000	Panoro Minerals Ltd.	1 837 421	2 772 000	1,21
190 000	Corporation Savaria	5 529 487	5 631 600	2,46
12 700	Shopify Inc.	2 060 966	2 060 702	0,90
428 200	Silverco Mining Ltd.	4 937 948	3 172 962	1,39
555 556	Somerset Energy Partners Corp, nég. restreinte	250 000	138 889	0,06
586 400	Spartan Delta Corp.	3 448 839	6 714 280	2,93
173 000	Syntholene Energy Corp.	127 097	79 580	0,03
1 750 000	Thesis Gold & Silver Inc.	4 201 354	5 092 500	2,23
303 400	Total Energy Services Inc.	3 099 039	6 699 072	2,93
411 000	Valeura Energy Inc.	3 091 315	4 274 400	1,87
593 700	Vizsla Silver Corp.	2 108 232	2 766 642	1,21
5 000 000	Volatus Aerospace Inc.	3 250 000	3 150 000	1,38
		135 463 937	159 774 229	69,84
Options canadiennes				
13 300	Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat, 230 \$, 17 juillet 2026	84 056	54 530	0,02
611 800	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 51,50 \$, 17 juillet 2026	308 959	232 484	0,10
34 500	Precision Drilling Corp., options d'achat, 140 \$, 17 juillet 2026	176 640	16 905	0,01
26 300	Thomson Reuters Corp., options d'achat, 135 \$, 17 juillet 2026	87 316	15 649	0,01
		656 971	319 568	0,14

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Bons de souscription canadiens				
260 417	01 Quantum Inc., 0,75 \$, 3 octobre 2028	– \$	68 817 \$	0,03
2 000 000	Ascot Resources Ltd., 26 \$, 25 juillet 2026	–	–	0,00
715 000	Axo Metals Corp., 1,00 \$, 19 août 2027	28 600	123 444	0,05
770 000	Global Atomic Corp., 1,00 \$, 31 janvier 2028	–	112 991	0,05
50 000	Graphene Manufacturing Group Ltd, 3,35 \$, 30 novembre 2026	–	12 433	0,01
348 750	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 ^{er} mai 2028	132 545	191 813	0,08
250 000	Kuya Silver Corp., 1,30 \$, 15 janvier 2029	–	123 926	0,05
1 153 846	Max Power Mining Corp., 1,80 \$, 20 mars 2028	–	1 481 715	0,65
100 000	Minehub Technologies Inc., 1,35 \$, 10 décembre 2027	–	15 482	0,01
250 000	Nextech3D.ai., 0,52 \$, 25 juillet 2026	–	–	–
400 000	Reconnaissance Energy Africa Ltd, 1,75 \$, 31 juillet 2026	116 000	30 000	0,01
5 524 992	Republic Technologies Inc., 0,50 \$, 5 décembre 2030	–	–	–
476 190	SuperQ Quantum Computing Inc., 1,40 \$, 21 octobre 2028	–	105 301	0,05
50 000	Ucore Rare Metals Inc., 1,25 \$, 27 juillet 2026	–	181 958	0,08
		<u>277 145</u>	<u>2 447 880</u>	<u>1,07</u>
Actions américaines				
1 561 111	Central Nevada Gold Corp., nég. restreinte	1 698 350	4 989 506	2,18
75 027	Victoria Gold Corp/Vancouver	2 313	3 197	0,00
		<u>1 700 663</u>	<u>4 992 703</u>	<u>2,18</u>
Titre à revenu fixe américain				
1 980 000	Republic Technologies Inc., 0 %, 5 décembre 2027	2 465 704	2 510 237	1,10
Options américaines				
132 500	Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat, 28 \$, 17 juillet 2026	180 433	90 344	0,04
98 800	iShares Silver Trust, options d'achat, 70 \$, 17 juillet 2026	163 181	10 526	0,00
		<u>343 614</u>	<u>100 870</u>	<u>0,04</u>
Bons de souscription américains				
174 658	Defi Technologies Inc., 2,63 \$ US, 26 septembre 2028	–	31 905	0,01
307 300	POET Technologies Inc., 8,16 \$ CA, 17 juillet 2030	860 048	4 345 250	1,90
		<u>860 048</u>	<u>4 377 155</u>	<u>1,91</u>
Total des placements détenus		141 768 082	174 584 023	76,31
Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(4 900)	Aritzia Inc.	(805 372)	(766 310)	(0,33)
(21 000)	Calian Group Ltd.	(1 740 038)	(1 774 709)	(0,78)
(4 800)	Hammond Power Solutions Inc.	(1 411 391)	(1 666 608)	(0,73)
(128 800)	Lundin Mining Corp.	(4 322 946)	(4 451 328)	(1,95)
(49 900)	Saputo inc.	(2 026 915)	(2 049 892)	(0,90)
(1 279 600)	Victoria Gold Corp.	(1 074 318)	(12 796)	(0,01)
		<u>(11 380 980)</u>	<u>(10 721 643)</u>	<u>(4,70)</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options canadiennes				
(55 100)	Aecon Group Inc., options de vente, 40 \$, 17 juillet 2026	(23 142) \$	(14 326) \$	(0,01)
(13 300)	Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat, 250 \$, 17 juillet 2026	(25 004)	(10 773)	0,00
(13 300)	Mines Agnico Eagle Limitée, options de vente, 210 \$, 17 juillet 2026	(58 254)	(49 875)	(0,02)
(64 700)	ATS Corp., options de vente, 35 \$, 17 juillet 2026	(29 115)	(5 823)	0,00
(20 000)	Boyd Group Inc, options de vente, 110 \$, 17 juillet 2026	(17 800)	(14 500)	(0,01)
(63 900)	CAE Inc., options d'achat, 38 \$, 17 juillet 2026	(21 087)	(14 058)	(0,01)
(31 500)	Capital Power Corp., options de vente, 70 \$, 17 juillet 2026	(19 294)	(14 490)	(0,01)
(12 200)	Dollarama Inc., options de vente, 180 \$, 17 juillet 2026	(16 348)	(18 910)	(0,01)
(75 600)	Extencicare Inc., options de vente, 30 \$, 17 juillet 2026	(26 460)	(5 670)	0,00
(31 900)	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 90 \$, 17 juillet 2026	(53 592)	(4 785)	0,00
(34 400)	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente, 64 \$, 17 juillet 2026	(17 544)	(21 500)	(0,01)
(38 800)	Groupe Dynamite Inc., options d'achat, 66 \$, 17 juillet 2026	(34 532)	(20 564)	(0,01)
(58 300)	Groupe Dynamite Inc., options de vente, 40 \$, 17 juillet 2026	(30 462)	(9 911)	0,00
(611 800)	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 49,50 \$, 17 juillet 2026	(79 534)	(61 180)	(0,03)
(64 900)	MDA Space Ltd., options d'achat, 62 \$, 17 juillet 2026	(33 748)	(131 423)	(0,06)
(34 500)	Precision Drilling Corp., options d'achat, 150 \$, 17 juillet 2026	(64 860)	(16 905)	(0,01)
(34 500)	Precision Drilling Corp., options de vente, 125 \$, 17 juillet 2026	(85 560)	(564 075)	(0,25)
(12 700)	Shopify Inc., options d'achat, 160 \$, 17 juillet 2026	(117 221)	(89 853)	(0,04)
(46 900)	La Compagnie du Nord-Ouest inc., options de vente, 47 \$, 17 juillet 2026	(12 663)	(11 960)	(0,01)
(26 300)	Thomson Reuters Corp., options de vente, 100 \$, 17 juillet 2026	(71 799)	(18 410)	(0,01)
		<u>(838 019)</u>	<u>(1 098 991)</u>	<u>(0,50)</u>
Actions américaines				
(196 200)	Coeur Mining Inc.	(4 481 242)	(4 548 417)	(1,99)
(231 499)	POET Technologies Inc.	(3 222 336)	(3 380 520)	(1,48)
		<u>(7 703 578)</u>	<u>(7 928 937)</u>	<u>(3,47)</u>
Options américaines				
(315 500)	Americas Gold & Silver Corp., options d'achat, 6 \$, 17 juillet 2026	(46 990)	(33 613)	(0,01)
(132 500)	Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat, 29 \$, 17 juillet 2026	(120 289)	(79 992)	(0,03)
(132 500)	Amplify Junior Silver Miners ETF, options de vente, 24 \$, 17 juillet 2026	(99 614)	(103 519)	(0,05)
(98 800)	iShares Silver Trust, options d'achat, 80 \$, 17 juillet 2026	(46 025)	(6 316)	0,00
(76 800)	POET Technologies Inc., options d'achat, 10 \$, 21 janvier 2028	(148 807)	(602 747)	(0,26)
		<u>(461 725)</u>	<u>(826 187)</u>	<u>(0,35)</u>
Total des placements vendus à découvert		(20 384 302)	(20 575 758)	(9,02)
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille		<u>(368 769)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Placements détenus, montant net		<u>121 015 011 \$</u>	154 008 265	67,29
Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)			21 486	0,01
Autres actifs, montant net			<u>74 741 096</u>	<u>32,70</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			<u>228 770 847 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,41810	(2 082 885) \$	(2 127 147) \$	(44 262) \$
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,41810	(4 967 463)	(4 963 343) \$	4 120
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,41810	2 846 000	2 906 478 \$	60 478
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,41810	843 049	842 350 \$	(699)
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,41810	87 000	88 849 \$	1 849
Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré						21 486 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

Le Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie ») et qui a été modifiée et mise à jour le 28 janvier 2021. La date de création du Fonds est le 29 janvier 2021. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 30 mars 2021. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Les principaux courtiers et dépositaires du Fonds sont Marchés mondiaux CIBC inc., la Banque Scotia, BMO Marchés des capitaux et la Banque Royale du Canada.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs des gains en capital à long terme. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres de haute qualité principalement inscrits à la cote d'une bourse au Canada. Le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « Normes IFRS de comptabilité »), laquelle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 17 août 2026.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation initiale (suite)

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des dérivés, des bons de souscription et des options comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

f) Entité d'investissement (suite)

- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers intermédiaires conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers intermédiaires classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les débiteurs liés aux placements vendus, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les créditeurs liés aux placements achetés, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

r) Marges et garanties

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie qui peuvent prendre la forme de marges et de garanties.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB en vigueur pour la période considérée

i) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds a évalué la nouvelle norme et a déterminé qu'elle n'a aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- v) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

- ii) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

- w) Trésorerie soumise à restrictions

Le Fonds maintient des soldes de trésorerie auprès de courtiers et de contreparties à titre de garanties pour des prêts de titres, des ventes à découvert, des contrats sur instruments dérivés ou d'autres activités de négociation. Ces sommes peuvent être soumises à des restrictions de retrait et sont présentées séparément au poste Trésorerie soumise à restrictions dans l'état de la situation financière.

3. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2026, 204 926 (31 décembre 2025 – 201 587) parts de catégorie I étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 4 058 873 \$ (31 décembre 2025 – 3 528 147 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

4. Trésorerie et dette bancaire

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts en trésorerie auprès d'institutions financières et de la dette bancaire qui sont remboursables à vue et font partie intégrante des activités de gestion de trésorerie du Fonds.

	30 juin 2026	30 juin 2025
Trésorerie	76 521 764 \$	17 092 213 \$
Trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	76 521 764 \$	17 092 213 \$

5. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes à certains investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire, jusqu'au moment où la catégorie est fermée aux nouveaux investisseurs, à l'appréciation du gestionnaire (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 vont comme suit :

	Parts rachetables, à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables, à la clôture de la période
2026				
Catégorie C	5 617 299	1 946 119	(489 511)	7 073 907
Catégorie F	1 797 240	1 036 958	(181 692)	2 652 506
Catégorie F (\$ US)	53 966	133 562	(8 628)	178 900
Catégorie G	220 630	131 316	(9 734)	342 212
Catégorie G (\$ US)	–	6 348	–	6 348
Catégorie I	270 289	8 407	–	278 696
2025				
Catégorie C	3 982 466	1 234 805	(224 089)	4 993 182
Catégorie F	404 685	435 885	(76 154)	764 416
Catégorie F (\$ US)	2 300	4 883	–	7 183
Catégorie G	119 600	20 605	(13 724)	126 481
Catégorie I	259 567	35 097	(50 092)	244 572

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

6. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc., de la Banque Scotia et de BMO Marchés des capitaux, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+, ainsi que de la Banque Royale du Canada, à qui S&P Global Rating a attribué la note de AA-.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Instruments de créance par notation*	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Sans notation	1,10 %	1,55 %

*Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier (suite)

Au cours de la période close le 30 juin 2026, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 83,5 % (31 décembre 2025 – 89,4 %) et de 172,1 % (31 décembre 2025 – 194,8 %) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Instruments de créance* par échéance	30 juin 2026	31 décembre 2025
De 1 an à 3 ans	2 510 237 \$	2 423 646 \$
Exposition nette	2 510 237 \$	2 423 646 \$

Incidence en pourcentage

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1,10	1,55
---	------	------

*Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2026, 70,2 % (31 décembre 2025 – 75,6 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 9,0 % (31 décembre 2025 – 4,7 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 13 989 942 \$, ou 6,1 % (31 décembre 2025 – 11 058 712 \$, ou 7,1 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
30 juin 2026						
Dollar australien	587 571 \$	61 381 \$	648 952 \$	29 379 \$	3 069 \$	32 448 \$
Dollar américain	5 255 228	715 604	5 970 832	262 761	35 780	298 541
	5 842 800 \$	776 985 \$	6 619 785 \$	292 140 \$	38 849 \$	330 989 \$

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2,55	0,34	2,89	0,13	0,02	0,15
--	------	------	------	------	------	------

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2025						
Dollar australien	42 388 \$	39 508 \$	81 896 \$	2 119 \$	1 975 \$	4 094 \$
Dollar américain	(2 929 286)	3 667 955	738 669	(146 464)	183 398	36 934
	(2 886 898) \$	3 707 463 \$	820 565 \$	(144 345) \$	185 373 \$	41 028 \$

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1,85)	2,38	0,53	(0,09)	0,12	0,03
--	--------	------	------	--------	------	------

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2026.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	159 638 537 \$	– \$	5 128 395 \$	164 766 932 \$
Titres à revenu fixe	–	–	2 510 237	2 510 237
Options	420 438	–	–	420 438
Bons de souscription	191 813	224 391	6 470 212	6 886 416
Contrats à terme de gré à gré	–	66 447	–	66 447
	160 250 788 \$	290 838 \$	14 108 844 \$	174 650 470 \$
Passifs				
Actions ordinaires	18 637 784 \$	12 796 \$	– \$	18 650 580 \$
Options	1 925 178	–	–	1 925 178
Contrats à terme de gré à gré	–	44 961	–	44 961
	20 562 962 \$	57 757 \$	– \$	20 620 719 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le titre de capitaux propres Omai Gold Mines Corp., nég. restreinte, 22 févr. 2026 a été transféré du niveau 2 au niveau 1 en raison de l'extinction des restrictions.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2026	6 002 961 \$
Achats	1 020 500
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	7 085 383
Solde de clôture au 30 juin 2026	14 108 844 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	107 530 564 \$	6 844 116 \$	824 638 \$	115 199 318 \$
Titres à revenu fixe	–	–	2 423 646	2 423 646
Options	195 240	–	–	195 240
Bons de souscription	2 946 167	415 462	2 754 677	6 116 306
Contrats à terme de gré à gré	–	3 497	–	3 497
	110 671 971 \$	7 263 075 \$	6 002 961 \$	123 938 007 \$
Passifs				
Actions ordinaires	7 077 863 \$	12 796 \$	– \$	7 090 659 \$
Options	253 772	–	–	253 772
Contrats à terme de gré à gré	–	8 325	–	8 325
	7 331 635 \$	21 121 \$	– \$	7 352 756 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	222 764 \$
Achats	4 032 202
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	1 747 995
Solde de clôture au 31 décembre 2025	6 002 961 \$

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2026	Juste valeur au 31 décembre 2025
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Prix de transaction	Une hausse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une hausse de 512 840 \$ de la juste valeur de marché.	5 128 395 \$	824 638 \$
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement à l'échéance entraînerait une baisse de 25 102 \$ de la valeur de marché.	2 510 237	2 423 646
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une hausse de 10 % de la volatilité entraînera une hausse de 647 021 \$ de la juste valeur de marché.	6 470 212	2 754 677
				14 108 844 \$	6 002 961 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2026 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit/ perte latent
10 août 2026	\$ US	CIBC	1,418098	2 906 478 \$	2 846 000 \$	60 478 \$
10 août 2026	\$ US	CIBC	1,418098	842 350	843 049	(699)

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit/ perte latent
10 août 2026	\$ US	CIBC	1,418098	88 849 \$	87 000 \$	1 849 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Contrats à terme de gré à gré (suite)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US).

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	971 794 \$	980 100 \$	(8 306) \$
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	32 860	32 879	(19)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition du portefeuille.

30 juin 2026

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
10 août 2026	\$ US	CIBC	1,418098	(2 127 147) \$	(2 082 885) \$	(44 262) \$
10 août 2026	\$ US	CIBC	1,418098	(4 963 343)	(4 967 463)	4 120

31 décembre 2025

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	(6 161 256)	(6 164 753)	3 497
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	971 794	980 100	(8 306)
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	32 860	32 879	(19)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2026.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
01 Quantum Inc.	3 octobre 2028	0,75 \$	195 313 \$	68 817 \$
Ascot Resources Ltd.	25 juillet 2026	26,00	52 000 000	—
Axo Metals Corp.	19 août 2027	1,00	715 000	123 444
Defi Technologies Inc.	26 septembre 2028	2,63	459 351	31 905
Galan Lithium Ltd	6 février 2029	0,65	353 261	61 381
Global Atomic Corp.	31 janvier 2028	1,00	770 000	112 991
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	12 433
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	749 813	191 813
Kuya Silver Corp.	15 janvier 2029	1,30	325 000	123 926
Max Power Mining Corp.	20 mars 2028	1,80	2 076 923	1 481 715
MineHub Technologies Inc.	10 décembre 2027	1,35	135 000	15 482
Nextech3D.ai.	25 juillet 2026	0,52	130 000	—
POET Technologies Inc.	17 juillet 2030	8,16	2 507 568	4 345 250
Reconnaissance Energy Africa Ltd	31 juillet 2026	1,75	700 000	30 000
Republic Technologies Inc.	5 décembre 2030	0,50	2 762 496	—
SuperQ Quantum Computing Inc.	21 octobre 2028	1,40	666 666	105 301
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	181 958

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
01 Quantum Inc.	3 octobre 2028	0,75 \$	195 313 \$	157 120 \$
Ascot Resources Ltd.	25 juillet 2026	26,00	52 000 000	2 005
Ayr Wellness Inc.	9 février 2026	2,12	63 187	1 226
Bayridge Resources Corp.	17 avril 2026	3,50	1 750 000	1
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	2
Defi Technologies Inc.	26 septembre 2028	2,63	459 351	9 889
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	59 494
Galan Lithium Ltd	6 février 2029	0,65	353 261	39 508
Global Atomic Corp.	31 janvier 2028	1,00	770 000	246 183
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	24 550
i-80 Gold Corp.	16 novembre 2027	0,70	1 512 560	2 726 454
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	749 813	219 713
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	8 295
MineHub Technologies Inc.	10 décembre 2027	1,35	135 000	33 706
Nextech3D.ai.	25 juillet 2026	0,52	130 000	7 174
Osisko Développement Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	3 000
POET Technologies Inc.	17 juillet 2030	8,16	2 507 568	1 995 416
Reconnaissance Energy Africa Ltd	31 juillet 2026	1,75	700 000	42 000
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	–
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	51 146
SuperQ Quantum Computing Inc.	21 octobre 2028	1,40	666 666	272 854
Tincorp Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	216 570

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2026.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Aecon Group Inc., options de vente	17 juillet 2026	40,00	\$ (2 204 000)	\$ (14 326)
Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat	17 juillet 2026	230,00	3 059 000	54 530
Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat	17 juillet 2026	250,00	(3 325 000)	(10 773)
Mines Agnico Eagle Limitée, options de vente	17 juillet 2026	210,00	(2 793 000)	(49 875)
Americas Gold & Silver Corp., options d'achat	17 juillet 2026	6,00	(1 893 000)	(33 613)
Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat	17 juillet 2026	28,00	3 710 000	90 344
Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat	17 juillet 2026	29,00	(3 842 500)	(79 992)
Amplify Junior Silver Miners ETF, options de vente	17 juillet 2026	24,00	(3 180 000)	(103 519)
ATS Corp., options de vente	17 juillet 2026	35,00	(2 264 500)	(5 823)
Boyd Group Inc, options de vente	17 juillet 2026	110,00	(2 200 000)	(14 500)
CAE Inc., options d'achat	17 juillet 2026	38,00	(2 428 200)	(14 058)
Capital Power Corp., options de vente	17 juillet 2026	70,00	(2 205 000)	(14 490)
Dollarama Inc., options de vente	17 juillet 2026	180,00	(2 196 000)	(18 910)
Extendicare Inc., options de vente	17 juillet 2026	30,00	(2 268 000)	(5 670)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat	17 juillet 2026	90,00	(2 871 000)	(4 785)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente	17 juillet 2026	64,00	(2 201 600)	(21 500)
Groupe Dynamite Inc., options d'achat	17 juillet 2026	66,00	(2 560 800)	(20 564)
Groupe Dynamite Inc., options de vente	17 juillet 2026	40,00	(2 332 000)	(9 911)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	17 juillet 2026	51,50	31 507 700	232 484
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	17 juillet 2026	49,50	(30 284 100)	(61 180)
iShares Silver Trust, options d'achat	17 juillet 2026	70,00	6 916 000	10 526
iShares Silver Trust, options d'achat	17 juillet 2026	80,00	(7 904 000)	(6 316)
MDA Space Ltd., options d'achat	17 juillet 2026	62,00	(4 023 800)	(131 423)
POET Technologies Inc., options d'achat	21 janvier 2028	10,00	(768 000)	(602 747)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Options (suite)

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Precision Drilling Corp., options d'achat	17 juillet 2026	140,00	4 830 000	16 905
Precision Drilling Corp., options d'achat	17 juillet 2026	150,00	(5 175 000)	(16 905)
Precision Drilling Corp., options de vente	17 juillet 2026	125,00	(4 312 500)	(564 075)
Shopify Inc., options d'achat	17 juillet 2026	160,00	(2 032 000)	(89 853)
La Compagnie du Nord-Ouest inc., options de vente	17 juillet 2026	47,00	(2 204 300)	(11 960)
Thomson Reuters Corp., options d'achat	17 juillet 2026	135,00	3 550 500	15 649
Thomson Reuters Corp., options de vente	17 juillet 2026	100,00	(2 630 000)	(18 410)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Alimentation Couche-Tard inc., options de vente	16 janvier 2026	68,00	\$ (1 462 000)	\$ (1 183)
Americas Gold & Silver Corp., options d'achat	20 février 2026	8,00	(316 000)	(16 252)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat	16 janvier 2026	86,00	1 608 200	33 193
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat	16 janvier 2026	90,00	(3 339 000)	(17 066)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente	16 janvier 2026	80,00	(1 496 000)	(7 106)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat	16 janvier 2026	48,00	29 884 800	59 147
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	16 janvier 2026	46,00	39 445 000	102 900
NFI Group Inc., options de vente	16 janvier 2026	14,00	(1 565 200)	(13 416)
POET Technologies Inc., options d'achat	21 janvier 2028	10,00	(768 000)	(192 229)
Premium Brands Holdings Corp., options de vente	16 janvier 2026	96,00	(1 564 800)	(6 520)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

9. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujetti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujetti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2025, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 19 366 \$ (2024 – 19 366 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2024 – néant).

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2026	30 juin 2025
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	5	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	5,40 %	5,15 %

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.

13. Incidence du reclassement

Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers ont été reclassés à des fins de conformité avec la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Au cours de la période, les instruments à revenu fixe ont été reclassés des instruments non monétaires vers les instruments monétaires aux fins de la présentation de l'information sur le risque de change, ce qui reflète l'évaluation à jour de leurs flux de trésorerie contractuels. Par conséquent, l'exposition au risque de change des titres à revenu fixe au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est maintenant incluse dans les actifs monétaires. Ce changement n'a eu aucune incidence sur l'évaluation, la comptabilisation ou la présentation de l'actif net du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

13. Incidence du reclassement (suite)

En outre, certains soldes de trésorerie, de garanties et de marges qui étaient présentés auparavant au poste Sommes à recevoir du courtier ont été reclassés dans les montants comparatifs au 30 juin 2025 à titre de trésorerie, de trésorerie soumise à restrictions, de marge en trésorerie et d'opérations non réglées. Les créiteurs liés aux placements achetés et les débiteurs liés aux placements vendus connexes sont maintenant présentés séparément dans les états financiers. Le tableau suivant résume l'incidence sur les états financiers intermédiaires du Fonds.

a) États de la situation financière

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Au 30 juin 2025			
Trésorerie	12 867 \$	17 079 346 \$	17 092 213 \$
Trésorerie soumise à restrictions	–	290 000	290 000
Sommes à recevoir du courtier	17 264 223	(17 264 223)	–
Débiteurs liés aux placements vendus	–	104 245	104 245
Actifs restants	94 325 430	–	94 325 430
TOTAL DE L'ACTIF	111 602 520	209 368	111 811 888
Passifs restants	7 343 327	–	7 343 327
Créditeurs liés aux placements achetés	–	209 368	209 368
TOTAL DU PASSIF	7 343 327	209 368	7 552 695
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	104 259 193 \$	– \$	104 259 193 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

13. Incidence du reclassement (suite)

b) Tableaux des flux de trésorerie

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
<i>Pour la période close le 30 juin 2025</i>			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 038 612 \$	–	12 038 612 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :	(15 662 845)	–	(15 662 845)
Variation des soldes hors trésorerie :			
Sommes à recevoir du courtier	(5 288 117)	5 288 117	–
Trésorerie soumise à restrictions	–	–	–
Débiteurs liés aux placements vendus	–	1 326 944	1 326 944
Créditeurs liés aux placements achetés	–	32 961	32 961
Actifs/passifs restants	650 345	–	650 345
Produit de la vente de placements	194 801 997	–	194 801 997
Achat de placements	(207 451 357)	–	(207 451 357)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(20 911 365)	6 648 022	(14 263 343)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	20 957 943	–	20 957 943
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	46 578	6 648 022	6 694 600
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 019	10 431 324	10 432 343
Perte de change sur la trésorerie	(34 730)	–	(34 730)
Trésorerie à la clôture de la période	12 867 \$	17 079 346 \$	17 092 213 \$